

Elaborer un programme d'actions foncières



Grand Lieu Communauté

Aude CHASSERIAU

1 rue de la Guillauderie
PA de Tournebride – CS30003
44 118 LA CHEVROLIERE
02 51 70 91 11
grandlieu@grandlieu.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

A travers cette action, l'objectif est de produire suffisamment de logements pour répondre aux besoins des ménages tout en limitant la consommation d'espace liée au développement de l'habitat.

Pour cela, en 2019, un Programme d'action foncière a été élaboré sur chaque commune de Grand Lieu Communauté afin d'anticiper les besoins fonciers, favoriser le renouvellement urbain et la densification ; la finalité étant de confronter le potentiel foncier sur chaque commune aux besoins induits par les objectifs du PLH.

Concrètement, différents types d'espaces ont été recensés et hiérarchisés, en priorité dans les bourgs. Ils sont de deux catégories :

- Les espaces non-bâti : dents creuses, parcelles densifiables, zones d'opérations planifiées
- Les espaces bâtis : espaces de renouvellement urbain, espaces bâtis vacants, périmètre de veille foncière

A terme, chaque commune sera libre d'élaborer sa stratégie foncière et pourra cibler les espaces à forts enjeux pour le développement de l'habitat, qu'il soit privé ou social, individuel ou collectif.